

Guide de découverte de la Biodiversité d'Épernay

Synthèse de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

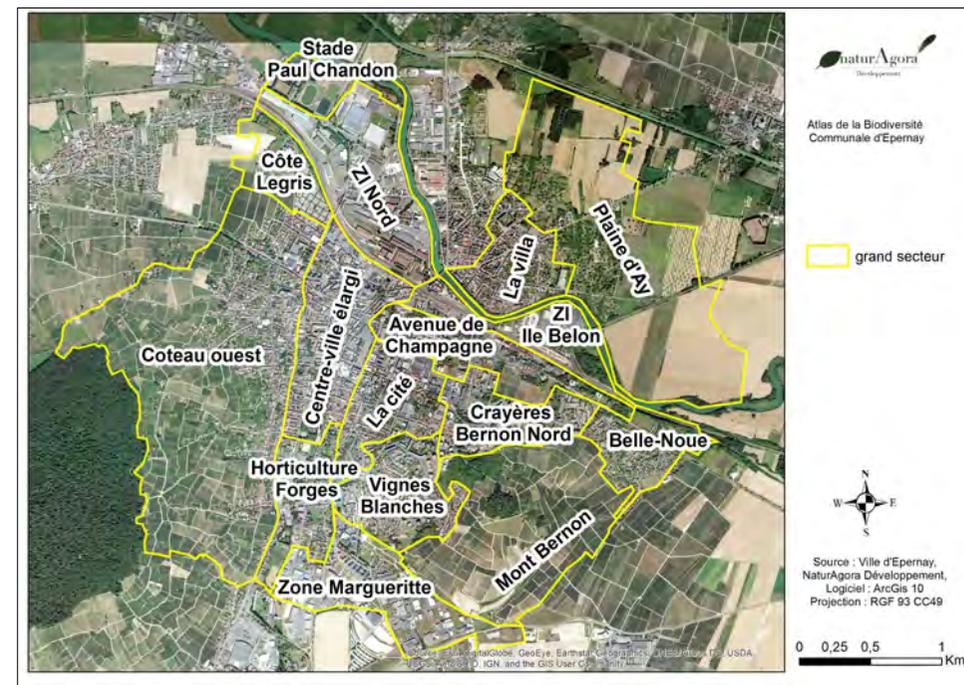


Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

C'est la réalisation d'un **inventaire** précis et **cartographié** des **habitats***, de la **faune** et de la **flore** d'une commune.

Cet Atlas a pour but de :

- **sensibiliser** et mobiliser les acteurs du territoire, élus et citoyens, à la biodiversité,
- de mieux **connaître la biodiversité*** de la commune et d'identifier les enjeux spécifiques liés,
- **faciliter la prise en compte de la biodiversité** lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.



Vue du secteur Vignes Blanches sur le Coteau ouest



La moitié du territoire communal est recouverte de forêts privées dont l'intérêt environnemental est reconnu puisqu'elles bénéficient de classements réglementaires (Natura 2000, ZNIEFF, etc.). C'est pourquoi, l'ABC* s'est concentré sur la zone urbaine au sein de 16 grands secteurs (*cf. carte ci-dessus*), où seuls les espaces communaux et quelques secteurs privés ont fait l'objet d'inventaires naturalistes.

Des pelouses et friches urbaines, en passant par les parcs urbains, vergers et jardins pour aller jusqu'aux vignes et aux boisements, les habitats sont variés sur l'ensemble de la commune d'Épernay. Ces espaces permettent à une flore et à une faune ordinaires et à quelques espèces, tant végétales qu'animales, patrimoniales*, voire protégées*, de s'y installer.

Ainsi, **511 espèces de faune et de flore** ont été recensées, parmi lesquelles **59 espèces dites patrimoniales**. La biodiversité, tant ordinaire que remarquable, peut être qualifiée de bonne, au sein d'une ville de la taille d'Épernay.

Ce guide résume les résultats de cet ABC, avec la présentation des habitats, de la flore et de la faune d'intérêts. L'ABC permet également de définir les enjeux de biodiversité de la commune et d'identifier une Trame Verte et Bleue*.

Résultats des prospections de l'ABC

Habitats

Les habitats déterminent des milieux types, favorables au développement d'espèces en particulier.

Flore

352 espèces végétales spontanées et indigènes* contactées*

23 taxons* d'intérêt patrimonial (à dire d'expert) : majoritairement des espèces inféodées aux zones humides ou aquatiques et des espèces de milieux secs, notamment des orchidées.

10 espèces exotiques envahissantes (EEE*) floristiques sont présentes (Renouée du Japon, Buddleia, Jussie, etc.) sur 52 stations*.

Les espèces horticoles sont exclues de l'inventaire car de moindre intérêt pour la biodiversité locale.



Orchis purpurea, Orchidée pourpre

La majorité des espaces végétalisés au sein de la commune d'Épernay sont **les prairies** (E), représentées par les pelouses des parcs et jardins ou terrains de sport, mais aussi les végétations de friches. Certains de ces espaces prairiaux présentent cependant un caractère naturel et notamment des caractéristiques de **prairies calcicoles**.

Les habitats caractéristiques des **communautés fortement anthropiques*** (I, J et X) sont plus fréquents au cœur de la ville (parcs urbains et botaniques, surfaces bâties, grands jardins non domestiques, etc.).



Les fourrés (F) (correspondant ici aux vignes et aux vergers) ainsi que les boisements (G) sont peu représentés à l'échelle de la zone d'étude. Les **boisements naturels et spontanés sont rares hors forêts privées**.

Les habitats des zones humides sont limités. Le code EUNIS C, correspondant aux **eaux de surface**, est essentiellement représenté par les patchs de végétation se développant autour de la Marne (cf. *photo ci-dessus*) et sur quelques mares.

La carte ci-après présente une vue d'ensemble des végétations selon le Code EUNIS* de niveau 1.

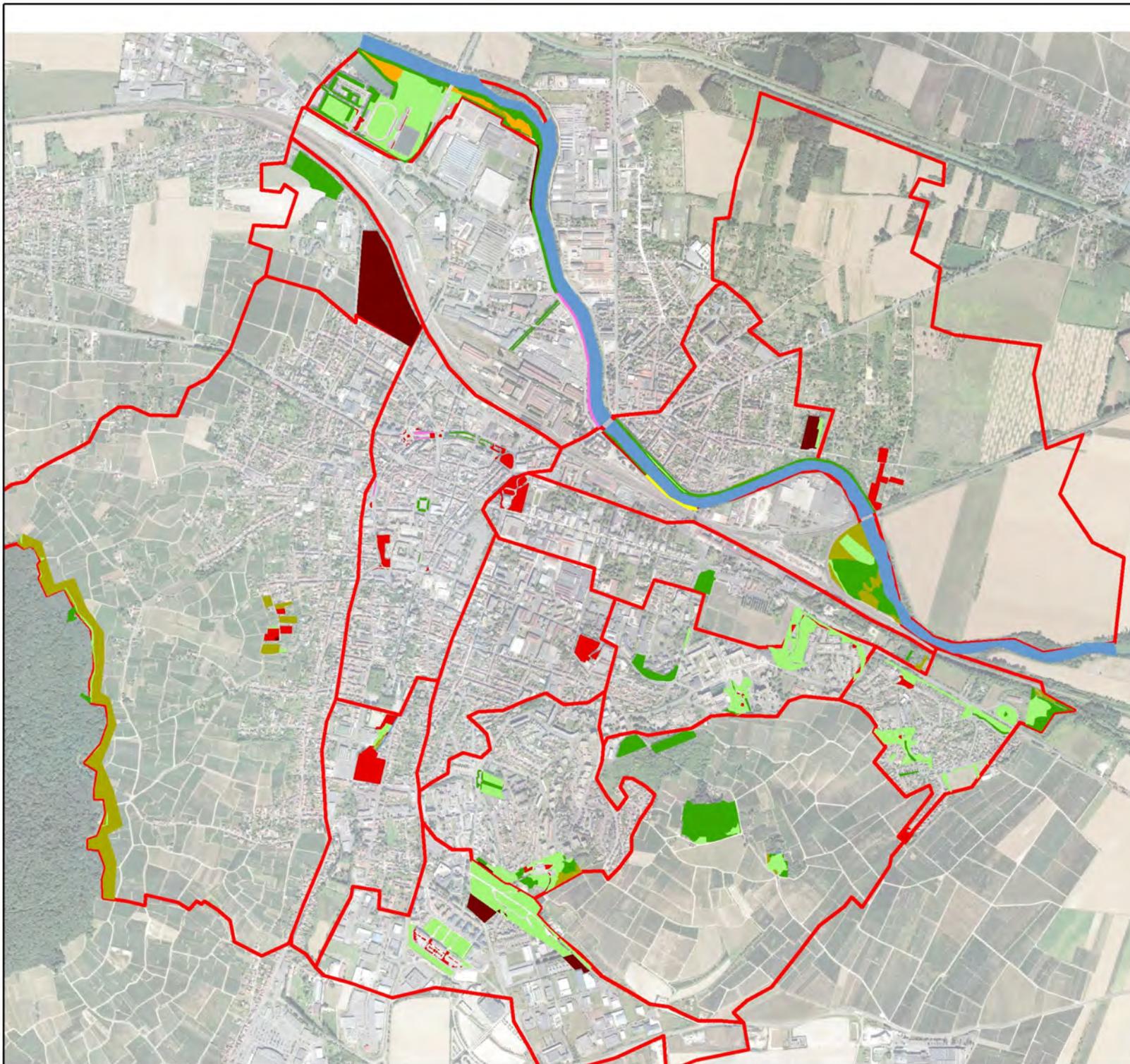
Végétations

Code Eunis niveau 1

-  C: Eau de surface
-  E/C: Eau de surface/Prairies
-  E: Prairies, habitats herbacés
-  F: Fourrés
-  G: Boisements, forêts
-  G/I: Boisements/Habitats horticoles
-  I: Habitats horticoles, domestiques
-  J: Habitats artificiels, zones bâties
-  X: complexe d'habitats

0 250 500 1 000
m

Source : Ville d'Epernay,
NaturAgora Développement, W
Logiciel : ArcGis 10
Projection : RGF 93 CC49



Résultats des prospections de l'ABC

Faune

Amphibiens

5 espèces observées ou entendues, dont 4 patrimoniales :

- Grenouille verte (1)
- Rainette verte
- Alyte accoucheur
- Triton palmé
- Triton crêté (2)



2

Attention, il est interdit de manipuler les espèces protégées, une autorisation de capture a été délivrée pour réaliser cet inventaire (avec relâché immédiat)

Les amphibiens sont surtout présents dans les mares et la Plaine d'Aÿ car ils sont inféodés aux zones humides.

Tous les amphibiens et tous les reptiles sont protégés en France

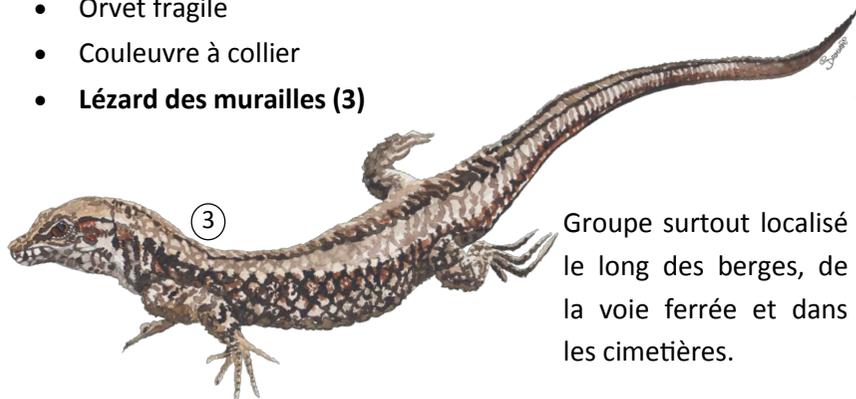
1



Reptiles

3 espèces observées dont une patrimoniale :

- Orvet fragile
- Couleuvre à collier
- Lézard des murailles (3)



3

Groupe surtout localisé le long des berges, de la voie ferrée et dans les cimetières.

Chiroptères (Chauves-souris)

5 espèces contactées, toutes patrimoniales :

- Grand Murin (4), d'intérêt communautaire*
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Pipistrelle commune
- Sérotine commune



Toutes les chauves-souris de France sont protégées.

Ces animaux nocturnes sont surtout localisés au nord de la ville et le long de l'axe voie ferrée/Marne.

Oiseaux

64 espèces contactées, dont 36 protégées et 11 présentes sur les listes rouge et orange des espèces menacées de Champagne-Ardenne :

- Alouette lulu, d'intérêt communautaire*
- Alouette des champs
- Bruant jaune
- Bruant zizi
- Chevêche d'Athéna
- Faucon crécerelle
- Fauvette babillarde
- Hirondelle rustique
- Pic vert
- Rougequeue à front blanc
- Tourterelle des bois



5

Présence d'une espèce exotique envahissante : l'Ochette d'Egypte (5)

De nombreux secteurs leur sont favorables, mais davantage ceux de la périphérie.

Poissons

13 espèces recensées au sein du Cubry dont 2 patrimoniales :

- Carassin
- Chabot
- Chevesne
- Epinoche
- Epinochette
- Gardon
- Vandoise (espèce protégée)
- Goujon
- Loche Franche
- Perche
- Rotengle
- Tanche
- Vairon



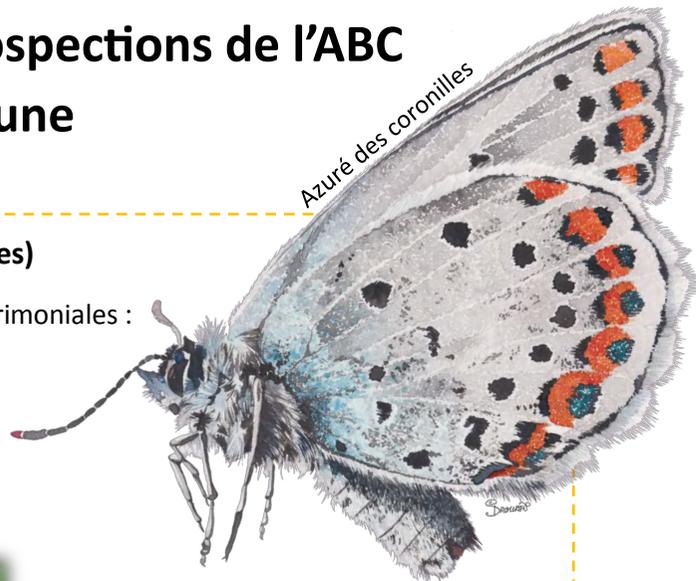
Résultats des prospections de l'ABC

Faune

Papillons de jour (Rhopalocères)

35 espèces observées dont 4 patrimoniales :

- Flambé
- Machaon (7)
- Azuré de l'ajonc
- Grand Nacré



Chenilles de Machaon

Quelques papillons de nuit ont également été identifiés, dont l'**Ecaille chinée** (espèce patrimoniale), mais aussi la Pyrale du Buis (Espèce Exotique Envahissante).

Les papillons sont présents dans les milieux ouverts, notamment les pelouses en fauche tardive* en périphérie de zone urbaine.

Criquets et Sauterelles (Orthoptères)

14 espèces observées dont 3 patrimoniales :

- Criquet marginé
- Conocéphale gracieux
- Oedipode turquoise

Ces insectes sont surtout présents dans les zones périphériques : lisières forêt/vignes et zones en fauche tardive*.



Libellules (Odonates)

12 espèces ont été observées dont 3 espèces patrimoniales :

- Grande Aeschne
- Libellule déprimée
- Gomphe à pinces



Ces insectes liés aux milieux aquatiques sont surtout présents sur les bords de Marne et du Cubry (Coulée verte) et au sein de la mare du Petit Bernon.

Autres mammifères

6 espèces recensées, dont 2 patrimoniales :

- Chevreuil (8)
- Blaireau
- Renard
- Lapin de garenne
- Ecureuil roux
- Micromammifères (Campagnol, etc.)

Ce groupe est surtout localisé en lisière forestière.



Hyménoptères



Définition d'un potentiel « pollinisateurs » par secteur

- Moitié sud de la commune, bon potentiel « pollinisateurs », grâce aux espaces en fauche tardive.
- Nord-ouest et centre d'Epernay, potentiel « pollinisateurs » moyen ou à consolider.
- Observation d'une vingtaine de diptères* et d'hyménoptères*.

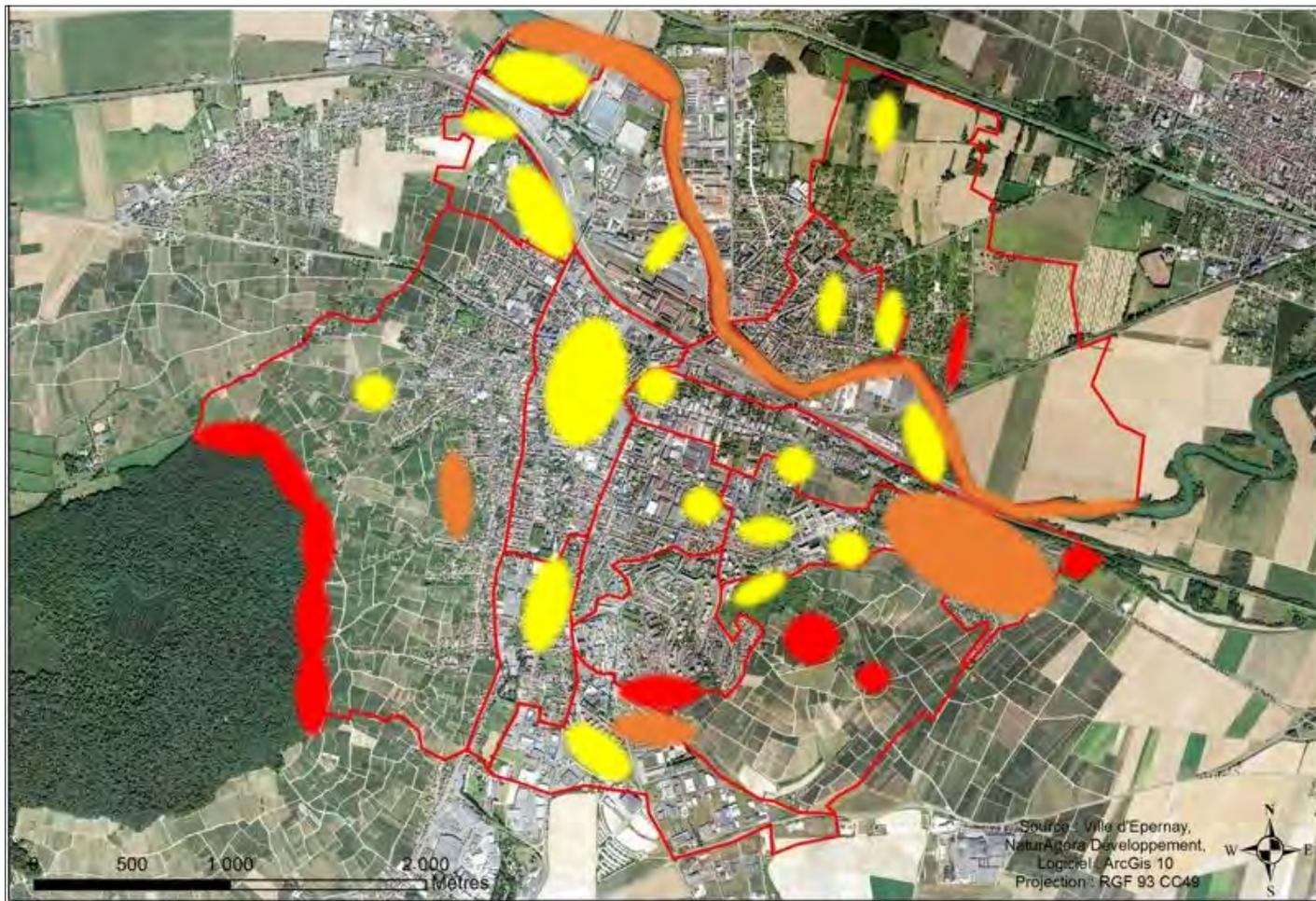
Enjeux biodiversité

La mosaïque d'habitats observée au cours de l'inventaire est diverse et permet l'expression de la biodiversité davantage en périphérie du secteur urbain, qu'au centre-ville et dans les zones industrielles, qui sont plus anthropisés. Même si les végétations relevées ne sont pas patrimoniales, elles sont cependant indispensables pour accueillir une faune variée et/ou patrimoniale.

Les **secteurs à enjeux** pour la biodiversité communale (en rouge) s'observent majoritairement au sein des **espaces périphériques** : lisière vigne-forêt, pelouses de Vignes Blanches, espaces du Mont Bernon, etc.

Ces espaces sont parfois soutenus par des **secteurs moins naturels mais dont la gestion est favorable à la connexion des différents milieux** (en orange) : espaces enherbés en fauche tardive de Belle-Noue et du quartier Crayères-Bernon Nord, les friches du quartier Rosemont, les bords de la Marne, la Coulée verte...

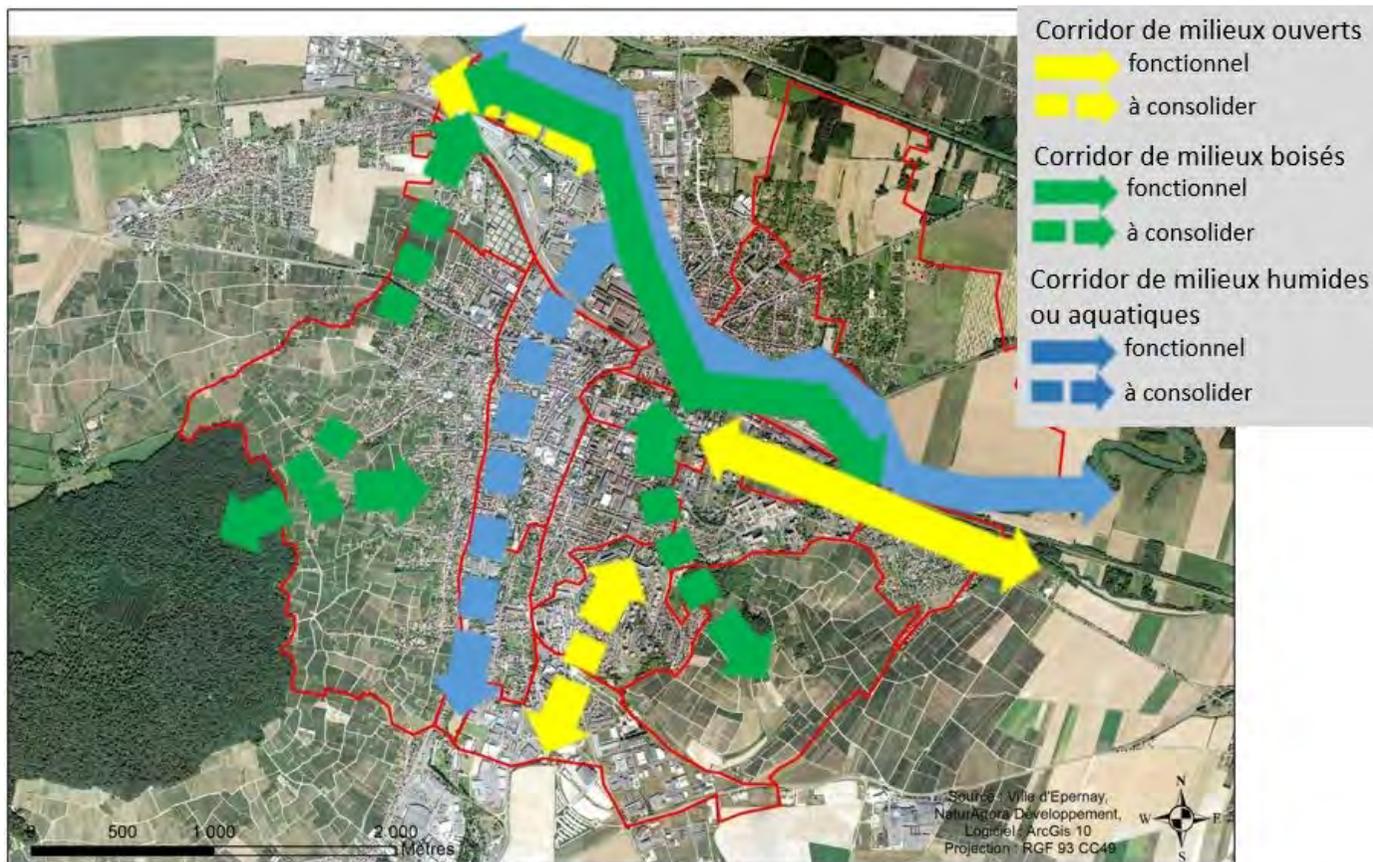
D'autres secteurs (en jaune) sont, quant à eux, soit anthropisés, soit fréquentés, soit gérés de manière horticole, réduisant l'expression de la diversité naturelle (centre-ville élargi). Néanmoins, il faut souligner que ces secteurs sont des **espaces refuges pour la biodiversité ordinaire**. Les surfaces végétalisées publiques et privées observées dans ces secteurs urbains et péri-urbains contribuent à la qualité de vie des riverains.



Zoom EEE



Les espèces exotiques envahissantes* (EEE) prolifèrent grâce à leur important pouvoir reproductif et de dissémination. Elles colonisent rapidement les espaces au détriment des espèces indigènes* présentes, nuisant fortement à la biodiversité locale. Au sein de la zone d'étude, 12 EEE ont été contactées, concernant 10 espèces végétales et 2 espèces animales. Si certaines de ces espèces ne présentent pas de risque majeur de propagation, d'autres sont plus problématiques comme la Renouée du Japon (*cf. photo*), le Buddleia de David et la Vigne vierge.



Cette carte synthétique indique que la Marne et ses berges permettent une connexion entre différents habitats, qu'ils soient aquatiques ou boisés. Ces corridors semblent déjà fonctionnels.

Deux espaces typiques des milieux ouverts sont identifiés (Belle-Noue et Vignes Blanches) ainsi qu'un espace de milieu boisé (Mont Bernon). Certains espaces pourraient être consolidés en termes de milieux naturels, afin de permettre une meilleure connexion entre les espaces végétalisés et ainsi favoriser le déplacement des espèces.

Le secteur du Stade Paul-Chandon, semble être un carrefour, où divers enjeux se superposent. Les surfaces non négligeables d'espaces végétalisés sur ce secteur peuvent permettre de répondre à plusieurs enjeux, à condition d'y réaliser une gestion en faveur de la biodiversité et des sous-trames identifiées.

A contrario, le « corridor » aquatique que représente le linéaire du Cubry demanderait de trop lourds aménagements pour être remis en état dans sa partie souterraine (centre-ville). Néanmoins, l'aménagement de la Coulée verte au sud est favorable à la consolidation de ce corridor.

Trame Verte et Bleue

La Trame verte et bleue (TVB*) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Ce réseau se compose de :

- **réservoirs de biodiversité** : milieux très favorables à une biodiversité riche et diversifiée,
- **des corridors écologiques** : espaces de liaison entre milieux naturels, favorables aux déplacements des espèces.

En zone urbaine, les milieux « naturels » sont fragmentés et l'enjeu de la TVB est leur reconnexion.

La forêt privée d'Épernay constitue un réservoir de biodiversité.

La TVB se décompose en 3 sous-trames, identifiées grâce aux inventaires naturalistes et aux groupes taxonomiques observés :

- La **sous-trame des milieux boisés** est définie notamment grâce à la présence de mammifères (dont les chauves-souris) et aux oiseaux.
- La **sous-trame des milieux ouverts** est définie grâce à la présence d'insectes (papillons, sauterelles, criquets, insectes pollinisateurs), de mammifères et de flore typique de milieux ouverts (orchidées).
- La **sous-trame des milieux humides** est définie grâce aux amphibiens, libellules, insectes aquatiques et à la végétation hygro ou hydrophile.

A la découverte de la Nature

Parcours 1 : Bords de Marne

Ce parcours consiste à longer les berges de la Marne depuis sa confluence avec le Cubry, pour arriver au plus près de la Tête à l'âne. Il est possible d'observer des espèces de milieux aquatiques comme des nénuphars ou de nombreuses libellules. Sous les tas de bois, les plus discrets pourront voir quelques lézards se déplacer rapidement les jours de grand soleil. Après avoir parcouru les grands espaces enherbés, un retour vers la ville est possible en longeant les terrains de sport. Un parcours de santé est proposé pour les plus sportifs !



Bord de Marne



Pelouses du Parcours de santé

Différentes espèces présentes sur le parcours :



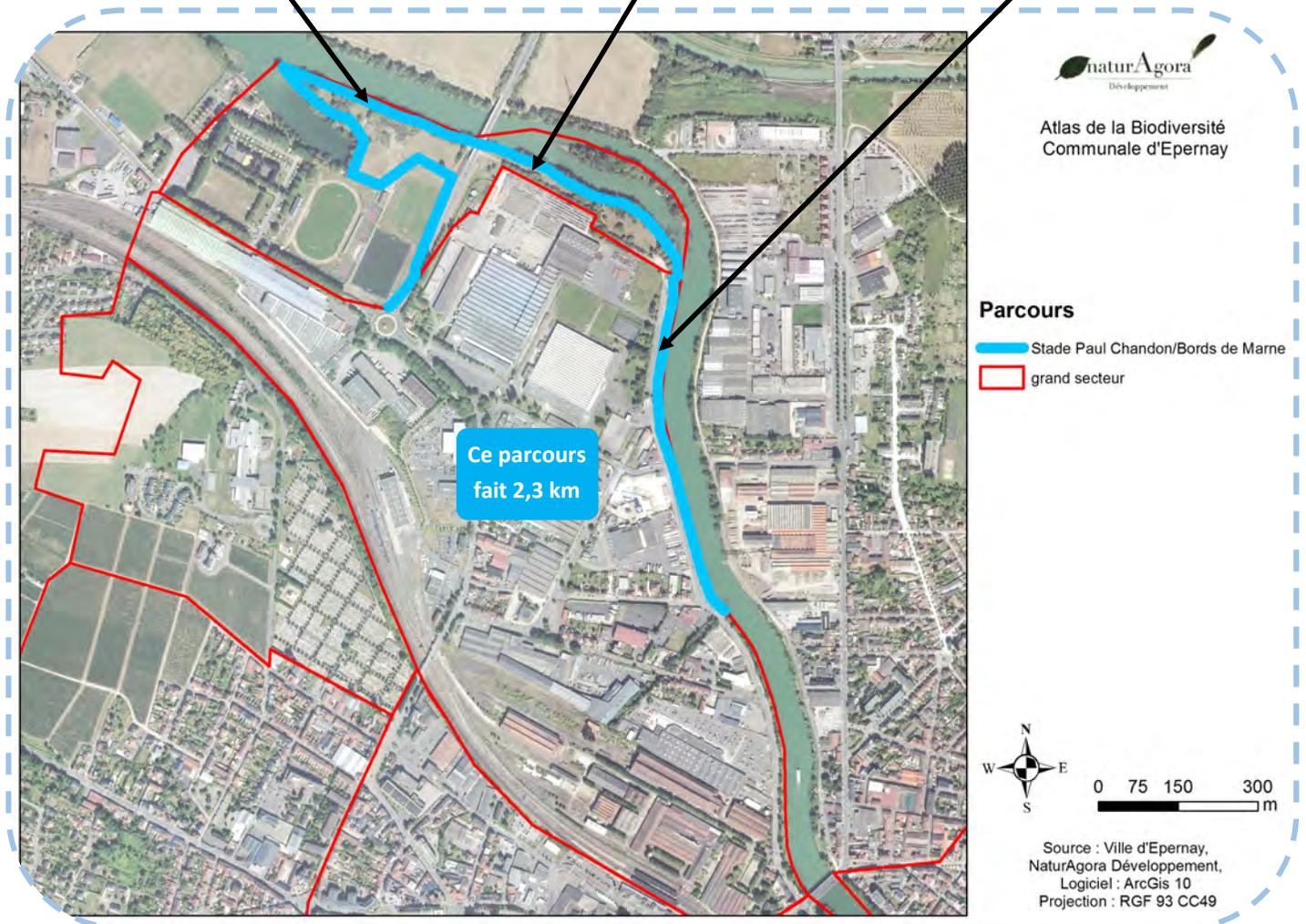
Faucon crécerelle



Lézard des murailles



Caloptéryx éclatant



A la découverte de la Nature

Parc de l'horticulture



Coulée verte



Parcours 2 : De la Coulée verte au Petit Bernon

Ce parcours nature relie différents milieux naturels très diversifiés et traverse des zones plus urbaines. La Coulée verte, récemment aménagée, longe le Cubry et jouxte le parc de l'Horticulture. Ces deux espaces permettent l'observation de nombreux oiseaux. Après avoir franchi le secteur de l'hôpital, les pelouses du centre social de la ferme de l'Hôpital offrent de nombreuses plantes typiques des pelouses calcaires, notamment des orchidées sauvages, ainsi que des papillons et reptiles inféodés à ces espaces secs et bien exposés. Après un passage au sein d'un petit boisement, ce parcours mène au cœur des vignes, et permet de découvrir le Mont Bernon, une colline boisée ayant des points de vue uniques sur le vignoble.

Enfin, il est possible de rejoindre le Petit Bernon, espace semi-ouvert disposant d'une mare accueillant, entre autres, de nombreux amphibiens où des panneaux pédagogiques témoignent de la riche biodiversité du site.



Pelouses de la ferme de l'Hôpital



Mont Bernon



Atlas de la Biodiversité Communale d'Epernay

Parcours

 De la coulée verte au Petit Bernon.

 grand secteur



0 75 150 300 m

Source : Ville d'Epernay, NaturAgora Développement, Logiciel : ArcGis 10, Projection : RGF 93 CC49

Ce parcours fait 3 km

Vous pourrez observer ces différentes espèces lors de vos promenades :



Rougequeue à front blanc
©M.Bartoli



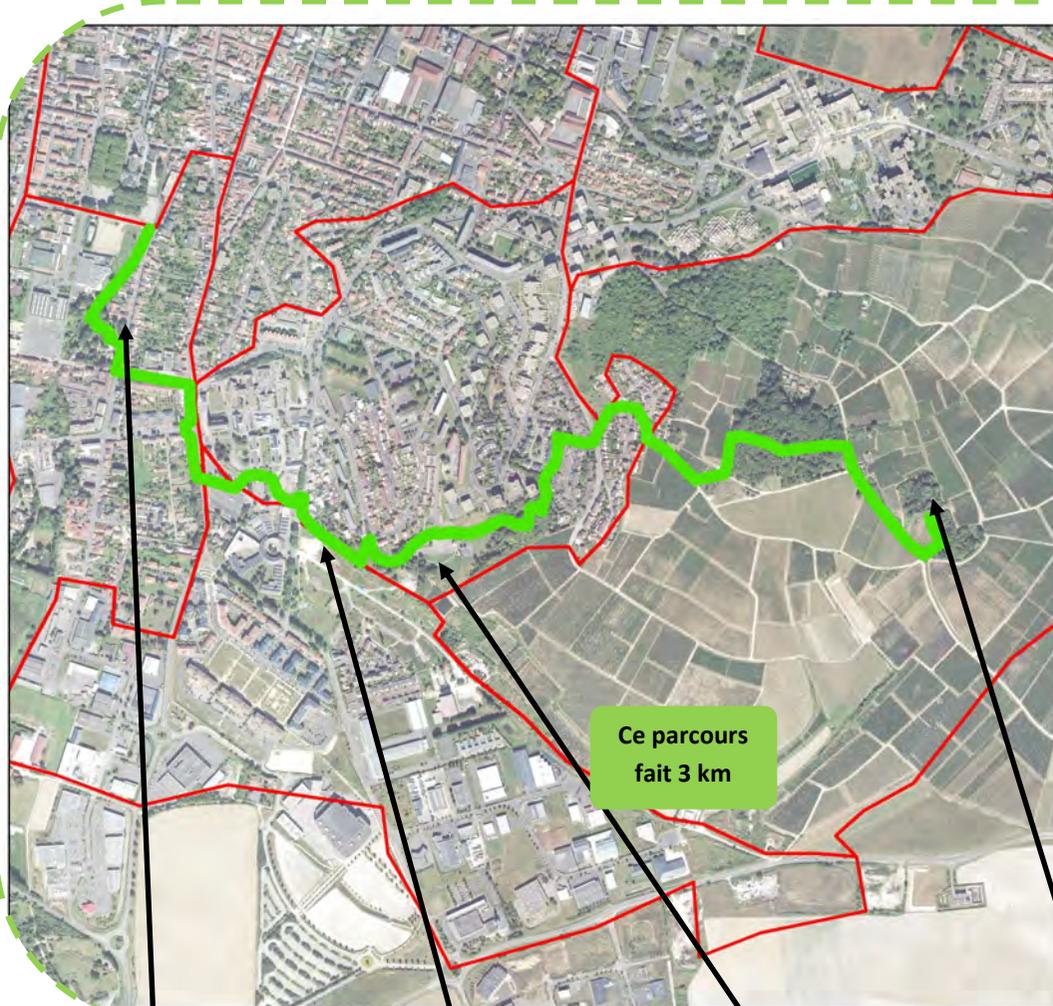
Orchis bouc



Azuré commun



Triton palmé (en haut)
Triton crêté (en bas)



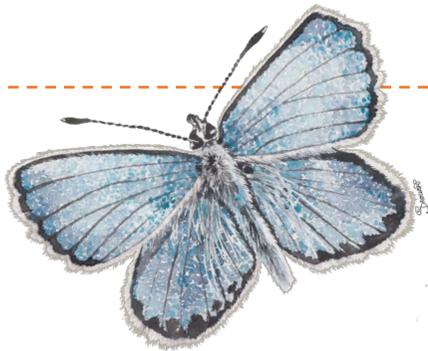
Gestes en faveur de la biodiversité à réaliser chez soi

La Ville d'Épernay met en place de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, telles que la gestion différenciée de ses espaces verts, la réalisation de fauches tardives*, l'installation d'aménagements pour la petite faune, la mise en place d'un éclairage moins perturbant pour les espèces nocturnes etc. Ici, quelques gestes simples en faveur de la biodiversité sont proposés à chacun afin de contribuer à la préservation de la biodiversité de notre ville.

Se promener en respectant la nature

Pour ne pas déranger la biodiversité, certains comportements sont à favoriser lors des promenades :

- Ne jeter aucun déchet.
- Ramasser ou cueillir uniquement ce qui est permis.
- Limiter les déplacements en engins motorisés dans les espaces naturels.
- Être discret et faire le moins de bruit possible. En hiver, plus particulièrement, la faune est plus vulnérable et ne dispose que de peu de ressources. Déranger certaines espèces pourrait leur être fatal !
- Rester sur les sentiers, le dérangement de la faune sera moindre et cela évitera de piétiner les plantes, les mousses, les champignons, etc.



Créer des espaces refuges pour la biodiversité dans son jardin

Pour cela, opter pour un jardin le plus diversifié possible :

- Laisser s'installer la végétation spontanée dans un coin du jardin et ne le faucher que tardivement! Ceci permet la reproduction et le développement de nombreuses espèces végétales et d'y abriter de nombreuses espèces d'animaux.
- Garder des arbres morts avec des cavités pour les espèces cavernicoles (oiseaux, chauves-souris, insectes).
- Faire des tas de branches ou de pierres au sol (favorables aux mammifères, amphibiens, insectes).
- Utiliser des espèces locales pour les haies et des espèces mellifères pour les parterres (insectes pollinisateurs).
- Bannir les produits phytosanitaires qui sont désormais interdits. Ceux qui en possèdent encore doivent les rapporter en déchèterie.



Installer des petits aménagements pour la faune locale

Penser aux nichoirs pour les oiseaux, hôtel à insectes (pour une seule espèce de préférence), mais également aux gîtes pour les chauves-souris à installer dans le jardin (de nombreux modèles sont à fabriquer soi-même).

La présence de trous dans des murs extérieurs épais ou des interstices est favorable aux abeilles solitaires ou aux chauves-souris. Il est également possible de laisser un accès au grenier par l'extérieur pour les rapaces nocturnes (Chouettes, Hiboux, etc.) ou les chiroptères !

Enfin, entre voisins, laisser un petit tunnel d'accès en bas des murets ou clôtures pour permettre le passage des hérissons, musaraignes, grenouilles, etc.

Gestes en faveur de la biodiversité à réaliser chez soi

Eviter de planter ou de relâcher des Espèces Exotiques Envahissantes

Attention, les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont toujours vendues en jardinerie ou en animalerie...

Concernant la flore, les espèces concernées sont souvent très jolies, florifères et régulièrement utilisées en horticulture (Jussie, Aster, Buddleia, etc.). Cependant, elles peuvent se disséminer facilement et coloniser des espaces aux dépens de la flore indigène.

Pour la faune, ces espèces exotiques, lorsqu'elles sont relâchées (ou échappées) dans la nature, peuvent transmettre des maladies aux espèces locales, voire prendre leur place dans l'écosystème. Certaines espèces se sont totalement acclimatées aux dépens d'espèces autochtones : Ecureuil gris, Tortue de Floride, etc.

Cliquez pour consulter la [Liste des espèces végétales](#) et la [Liste des espèces animales](#) exotiques envahissantes.

Participer au Chemin des Abeilles



Mis en place par la Ville d'Épernay, le Chemin des Abeilles propose aux habitants de contribuer à la sauvegarde des insectes en plantant des végétaux mellifères (permettant la pollinisation) ou en installant un abri pour les insectes chez soi et de les localiser sur la plateforme interactive : chemindesabeilles.epernay.fr ! Ainsi, un véritable réseau d'habitats favorables se crée dans toute la ville!

Limiter la pollution lumineuse

La lumière artificielle perturbe de nombreuses espèces : les nocturnes ont du mal à voir en pleine lumière ou sont totalement repoussés par les halos lumineux, les oiseaux migrateurs sont désorientés, les insectes s'épuisent autour des lampadaires...

Pour les éclairages, choisir plutôt des lampes éclairant vers le bas et non éblouissantes, et surtout n'allumer à l'extérieur qu'en cas de besoin.

Favoriser la biodiversité des cimetières, acteurs de la biodiversité en ville

En France, les cimetières sont très minéraux, laissant peu d'espaces à la flore spontanée. Cela-dit, des études au sein de cimetières plus verts (notamment en Angleterre) montre que ces espaces sont de véritables refuges pour la biodiversité, notamment grâce à la quiétude des lieux et au respect des usagers.

Les cimetières offrent en général de réelles potentialités d'amélioration de la biodiversité, à condition d'accepter d'y laisser plus d'espaces de végétations spontanées, souvent patrimoniales et indispensables en tant qu'habitats d'espèces.

A Épernay, la végétalisation est en cours et commence à donner des résultats (cf. *photo du cimetière nord*).



L' ABC et ce guide ont été réalisés pour la Ville d'Épernay par le bureau d'étude NaturAgora Développement.

1, chemin du pont de la planche
02000 Barenton-Bugny



L'intégralité des inventaires ont été effectués en 2018.

Photos de couverture : Flambé, Triton palmé, Orchidée pourpre, Léopard des murailles

Crédit photos : NaturAgora Développement

Illustrations : Stacy DROUART (Maison de la Nature et de l'Oiseau)

Conception : Maeva RENY (NaturAgora Développement)

Cette réalisation a fait l'objet du soutien du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer au titre de la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).



Glossaire

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale

Anthropique : dû à l'existence et à la présence de l'Homme

Biodiversité : l'ensemble des êtres vivants (micro-organismes, plantes, champignons, animaux) et leurs interactions

Contact : détection d'une espèce par une observation visuelle ou à l'écoute

Diptère : ordre des insectes (Mouches, Moustiques etc.)

EEE : Espèce Exotique Envahissante, espèce non indigène, dont l'introduction par l'Homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives

Espèce indigène : présence de l'espèce au sein d'une région ou d'un écosystème résultant de processus naturels, sans intervention humaine

Espèce patrimoniale : espèce menacée, rare ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique, considérées comme importantes par les conservateurs pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles

Espèce protégée : espèce inscrite sur une liste établie par arrêté ministériel et qui fait l'objet de mesures de conservation définies par l'Article L411-1 du Code de l'Environnement

EUNIS : Code de classification des habitats naturels

Fauche tardive : gestion d'une zone enherbée de manière extensive, en limitant les interventions à 1 ou 2 par an. Cela permet à la nature de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs notamment.

Habitat : milieu géographique propre à la vie d'une espèce animale ou végétale

Habitat ou Espèce d'Intérêt communautaire : habitat ou espèce listés dans les annexes des Directives « Habitat » ou « Oiseaux » du réseau Natura 2000 (protection européenne)

Hyménoptère : ordre des insectes (abeilles, guêpes, fourmis, etc.)

Station : localisation d'une espèce ou d'un groupe d'espèce

Taxon : catégorie de classification biologique (espèce, genre, etc.)

TVB : Trame Verte et Bleue